Inauguration du carré militaire

Discours du sénateur-maire d'Alençon

Le 2 novembre 1998

1 - Alençon, ville de garnison

La rénovation de ce carré militaire, à l'initiative et avec le concours du Souvenir Français, marque l'hommage solennel que la ville veut rendre aux soldats qui tombèrent au combat, comme à tous ceux qui contribuèrent à écrire une page glorieuse de l'histoire de notre ville.

Alençon fut longtemps ville de garnison.

La présence militaire s'affirme dès la fin du XVIIIe siècle quand s'installèrent trois casernes dans l'enceinte de couvents confisqués par la Révolution, à Montsort, rue des Granges et sur l'actuelle cité Bonet.

La seconde moitié du XIXe grave les plus belles pages de cette histoire : la caserne du quartier Valazé s'édifie en 1874, aux débuts de la IIIe République et sera l'une des plus belles de l'époque.

Des régiments prestigieux de cavalerie y stationnent comme le 14e régiment de hussards que dirigera Lyautey en 1903. C'est en 1951 que la caserne prendra le nom du prestigieux maréchal.

Malgré le traumatisme de la Ière Guerre, et les nombreux blessés de ses hôpitaux, Alençon reste une active ville de garnison.

Son importance stratégique ne se dément pas : elle fut la première ville libérée par le général Leclerc, le 12 août 1944, dans sa marche forcée vers Falaise pour isoler l'armée allemande encore présente en Normandie.

La fin de la Seconde guerre marque les débuts d'un long effacement. Et la dissolution, en septembre 1991, du CM35 signera la fin de cette histoire.

Aujourd'hui, les noms de rues, la caserne Lyautey, mais aussi ce carré militaire témoignent de cette histoire, de ses militaires et de leurs unités les plus illustres.

2 - Se souvenir

Même si 80 ans nous séparent du premier grand conflit de ce siècle, cette rénovation du carré militaire nous invite à nous souvenir et à honorer tous ceux qui s'engagèrent, au prix de leur vie, pour notre liberté.

Nous devons lutter contre l'érosion du temps sur les mémoires. Notre devoir nous appelle à faire vivre le souvenir de ces hommes, et de leur rendre l'hommage qui leur est du, un hommage mêlé d'émotion et de gratitude.

Leur engagement nous permet de naître et de vivre dans un pays libre. Ces hommes

défendaient un territoire, mais aussi une certaine conception de l'homme, de la vie en société. Ils affirmaient leur foi dans l'éternité de la France et de ses idéaux.

J'exprime, en cet instant, ma reconnaissance au Souvenir français, association fondée en 1887 qui nourrit le souvenir de celles et ceux qui sont morts pour la France ou l'ont honorée par leur courage.

3 - Bâtir l'avenir

Non, l'engagement ou le sacrifice de ces hommes et de ces femmes n'a pas été inutile. Ils ont ouvert la voie à la longue et douloureuse réconciliation d'un continent. Là où se sont fourbies tant d'armes, où se sont engagés tant de combats, triomphe enfin aujourd'hui l'union en une communauté d'Etats.

L'idéal s'entretient et se passe comme un flambeau.

Certes les temps ont changé, mais à l'aube du 3e millénaire, nous avons à rassembler nos forces et nos énergies. L'abolition des frontières et des distances, l'accélération du progrès scientifique et technique, le recul des solidarités naturelles et volontaires, la toute puissance de l'image ébranlent notre culture et nos traditions. Une nouvelle société se profile où la personne humaine est confrontée à de nouvelles responsabilités, à de nouveaux choix et à de nouvelles luttes.

Transmettons nos valeurs aux générations montantes, soyons, grâce et avec notre jeunesse, bâtisseurs du monde de demain et non simples spectateurs, passifs et consentants, d'une histoire aveugle ou écrite par d'autres.

Bref, chassons la peur de l'avenir par le courage, la volonté et l'espérance.

Le sénateur-maire d'Alençon, Alain Lambert
Président de la Commission des finances